

et DAEU renforcé

2023 | 2024

Réunions d'information

19 juin et 28 août de 18h00 à 19h00

21 rue du Maréchal Lefèbvre - 67100 STRASBOURG - **Sur inscription**

Webinaire d'information

13 avril 2023 de 17h30 à 18h30

(**sur inscription** pour transmission du lien de connexion)

Inscriptions

Du 03 avril au 30 août 2023

sur **ecandidat** rubrique « Service de Formation Continue »

Tests de niveau | obligatoire

04 septembre de 17h30 à 20h00

Sur inscription via **ecandidat** jusqu'au 30 août 2023

Contact DAEU

Sandra GRISINELLI - Bureau 237

Assistante de formation DAEU

03 68 85 49 98 - s.grisinelli@unistra.fr

21 rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG

Qu'est-ce que le DAEU ?

Le DAEU est un diplôme national de niveau IV, équivalent au baccalauréat, qui donne accès aux formations, concours et emplois pour lesquels le baccalauréat est requis.

Il permet également la poursuite d'études dans les établissements de l'enseignement supérieur. Il constitue une attestation de niveau pour l'accès à l'emploi et permet le reclassement dans les grilles salariales.

Il s'agit d'un diplôme qui se prépare dans le cadre de la formation continue : le statut est celui de stagiaire de la formation professionnelle continue, et non d'étudiant.

Ce statut permet de cumuler une activité professionnelle, et de continuer à bénéficier notamment des aides de retour à l'emploi, le cas échéant.

Le service formation continue de l'Université de Strasbourg organise la préparation au DAEU pour chacune des deux mentions :

- DAEU A, mention Lettres et Sciences humaines : en présentiel et en enseignement à distance ;
- DAEU B, mention Sciences : en présentiel uniquement

Dates de formation :

Période de renforcement : du 02 octobre 2023 au 10 novembre 2023

Préparation au DAEU : du 13 novembre 2023 au 30 Juin 2024

Fin des inscriptions : 30 août 2023

Qui sont les personnes concernées ?

Cette formation s'adresse aux candidats n'ayant ni le baccalauréat ni un diplôme admis en équivalence, **ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans et qui remplissent les conditions d'âge suivantes au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme :**

- Être âgé de **20 ans au moins** et justifier de 2 années (consécutives ou non) d'activité professionnelle. Sont notamment comptés dans le cadre du calcul des 24 mois d'activité professionnelle : les périodes d'inscription à Pôle Emploi, le service civique, la participation à un dispositif de formation professionnelle continue, etc. (cf. dérogations prévues par l'art.2 de l'arrêté ministériel) ;
- Être âgé de **24 ans au moins**.

Attention Pour les personnes déjà titulaires d'un baccalauréat général, technique ou professionnel, il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs matières en vue de l'acquisition d'un complément de compétences.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se déroulent du 03 avril au 30 août 2023

1. Compléter un dossier de pré-inscription et joindre toutes les pièces justificatives

Date limite de dépôt 30 août 2023

Attention, il y a un dossier pour le DAEU A et un dossier pour le DAEU B.

Inscription à faire via **ecandidat.unistra.fr** rubrique « Service de Formation Continue »

→ Si les conditions d'admission sont respectées :

2. Participer à la session des tests de niveau

→ Si les tests de niveau sont validés :

3. Participer à un entretien individuel de positionnement

Les tests de niveau (niveau seconde/première générale)

Il est nécessaire d'avoir validé les tests de niveau pour pouvoir être admis à la préparation au DAEU.

Une session unique de test de niveau est prévue en présentiel au service formation continue le 04 septembre 2023, la participation aux tests est gratuite.

Les tests de niveau permettent de vérifier que le candidat dispose des prérequis nécessaires pour accéder à la préparation au DAEU ou au DAEU renforcé.

◆ Contenu des tests de niveau

Pour le DAEU A, deux tests sont organisés :

- **Un test de Français (1h30)** avec une question de compréhension portant sur un texte court et une question d'expression écrite. Le test sera évalué notamment selon les critères suivants : respect de la question, compréhension du texte, qualité de la réflexion issue à la fois du texte et des connaissances personnelles du candidat, le vocabulaire et la syntaxe sont corrects.
- **Un test de langue vivante anglaise ou allemande (1 heure)** avec des questions de compréhension, de vocabulaire, de conjugaison portant sur un texte court et une question d'expression écrite.

Pour le DAEU B, deux tests sont organisés :

- **Un test de Français (1h30)** avec une question de compréhension portant sur un texte court et une question d'expression écrite. Le test sera évalué notamment selon les critères suivants : respect de la question, compréhension du texte, qualité de la réflexion issue à la fois du texte et des connaissances personnelles du candidat, le vocabulaire et la syntaxe sont corrects.
- **Un test de mathématiques (1 heure)** avec des exercices portant sur les notions suivantes : Fractions, pourcentages, puissances de 10, racines carrées, équations du 1er et 2nd degré, fonctions (+ exercice de repérage et conversions pour les options)

Attention En fonction des résultats aux tests de niveau, trois possibilités :

- Admis à la préparation au DAEU Renforcé
- Admis à la préparation au DAEU
- Non admis

◆ Grilles d'évaluation

A l'issue des tests de niveau, une grille d'évaluation individuelle est remise aux candidats.

Cet outil pédagogique identifie les compétences acquises, non acquises et en cours d'acquisition et permet au candidat de déterminer ses axes de progression et ses points d'efforts de manière à pouvoir les travailler dans le cadre d'une remise à niveau personnelle.

Les entretiens individuels de positionnement

A l'issue des tests de niveau, les candidats admis à la préparation au DAEU et au DAEU Renforcé rencontreront des membres de l'équipe pédagogique dans le cadre d'un entretien individuel de positionnement.

Cet entretien permet d'échanger sur le projet de formation ainsi que de valider le choix des options, en adéquation avec le projet professionnel du stagiaire.

L'inscription sera définitive à la signature d'un contrat ou d'une convention de formation professionnelle.

Le DAEU renforcé 1 & 2 : une personnalisation des parcours de formation

La préparation renforcée au DAEU s'adresse aux candidats ne disposant pas des prérequis permettant d'accéder directement à la préparation au DAEU.

Il s'agit d'un programme de renforcement développé par les enseignants du DAEU en fonction des objectifs et compétences à atteindre pour intégrer la préparation au DAEU.

Les matières proposées au renforcement sont celles qui sont évaluées lors des tests de niveau : **Français, Mathématiques et Anglais.**

Le candidat est orienté vers une ou deux de ces disciplines en fonction des besoins détectés lors des tests de niveau et de la mention choisie (A ou B).

→ **DAEU Renforcé 1 = un renforcement de 40h dans une matière**

→ **DAEU Renforcé 2 = un renforcement de 80h dans deux matières**

Renforcement | du 02/10/23 au 10/11/23

	Matières	Nombre d'heures	Horaires prévisionnels 2023/2024 en présentiel (sous réserve de modifications)
Passerelle vers DAEU A + B	Français	40h	Lundi, mercredi et vendredi 17h30-20h30
Passerelle vers DAEU A	Anglais	40h	Samedi 8h-12h et mardi et jeudi 18h-20h30
Passerelle vers DAEU B	Mathématiques	40h	Samedi 8h-12h et mardi et jeudi 18h-20h30

Programme de la préparation au DAEU

Préparation au DAEU A = 2 matières obligatoires + 2 matières au choix | du 13/11/22 au 30/06/23

	Matières	Nombre d'heures	Horaires prévisionnels 2023/2024 en présentiel (sous réserve de modifications)
Unités obligatoires	Français	64h	Mercredi 18h-20h30 + 4 samedis 8h30-12h
	Anglais ou Allemand	64h	Jeudi 18h30-20h + 4 samedis matin (anglais) Allemand en enseignement à distance
Unités optionnelles	Géographie	50h	Vendredi 18h-20h30
	Histoire	50h	Lundi 18h-20h30
	Mathématiques	50h	Mardi 18h-20h30
	Culture générale	50h	Mardi 18h-20h30

Préparation au DAEU B = 2 matières obligatoires + 2 matières au choix | du 13/11/22 au 30/06/23

	Matières	Nombre d'heures	Horaires prévisionnels 2023/2024 en présentiel (sous réserve de modifications)
Unités obligatoires	Français	64h	Jeudi 18h-20h30 + 4 samedis 8h30-12h
	Mathématiques	64h	Mardi 18h-20h30 + 4 samedis 8h30-12h
Unités optionnelles	Chimie	50h	Mercredi 18h-20h30
	Physique	50h	Lundi 18h-20h30
	SVT	50h	Lundi 18h-20h30
	Anglais ou Allemand	50h	Anglais le vendredi 18h-20h30 Allemand en enseignement à distance

Méthodes pédagogiques

Il est possible de suivre la formation tout en conservant une activité professionnelle à temps plein ou partiel, sous réserve de pouvoir assister aux cours de manière régulière.

◆ Enseignement en présentiel

L'enseignement en présentiel concerne :

- DAEU Renforcé A & B
- DAEU A & B

Il s'agit de cours collectifs en face à face pédagogique.

Les cours se déroulent le soir et certains samedis matin à l'Université de Strasbourg (campus à définir). Le choix des options détermine les jours de cours dans la semaine.

Le calendrier, communiqué en début d'année, sera fixe sur l'année.

Une fréquentation régulière de la formation est exigée de tous les stagiaires. Aussi, les absences doivent rester exceptionnelles.

◆ Enseignement à distance

La possibilité de suivre un enseignement à distance concerne **uniquement le DAEU A**.

Les sessions de formation à distance se déroulent sur la plateforme Digital'Uni, développée spécifiquement pour la formation continue.

Elle propose des méthodes pédagogiques adaptées à la formation à distance et privilégie l'accompagnement et l'assistance pédagogique ainsi que technique.

Les sessions impliqueront de la part du stagiaire :

- la participation à des réunions en classe virtuelle : cours en direct avec micro et webcam pour favoriser le tutorat à distance (possibilité d'échanger avec les enseignants et les autres stagiaires) ;
- la réalisation de travaux à partir de ressources numériques, d'audiocours, de vidéocours, de quizz, de travail collaboratif selon un planning défini.

Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (module de formation à l'utilisation de la plateforme classe virtuelle de test et liste des prérequis techniques mise à disposition avant le démarrage de la formation).

Le calendrier des classes virtuelles est mis à disposition des stagiaires en début de formation.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

(DAEU A ou B, en présentiel ou à distance)

◆ Le DAEU peut être préparé en session globale ou en sessions par modules capitalisables

Session globale

Le candidat présente les quatre matières durant la même année universitaire.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir une **note moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des matières**. Cela signifie que les matières peuvent se compenser entre elles.

Sessions par modules capitalisables

Le candidat présente 1 à 3 matières par an, en respectant le délai de 4 ans maximum entre la 1ère inscription et la validation du diplôme (exemple : 2023/2024 = 2 matières, 2024/2025 = 2 matières).

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir une **note au moins égale à 10/20 à chacune des disciplines**.

Le candidat conserve le bénéfice des notes moyennes au moins égales à 10 sur 20 pendant 4 ans.

♦ Les modalités d'évaluation retenues pour ces deux types de sessions

Pour plus d'information, se référer au tableau des modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences du DAEU (communiqué en début d'année universitaire).

Les coefficients sont identiques pour chaque discipline.

→ Contrôle continu en cours de formation (CCF)

Le contrôle continu se déroule tout au long de l'année. En fonction des matières, il peut se composer de devoirs sur table et/ou de devoirs à la maison.

La moyenne des notes obtenues lors du CCF sera intégrée dans le calcul de la note moyenne par discipline (à un coefficient inférieur à celui du contrôle terminal).

→ Contrôle terminal (CT)

Le contrôle terminal se déroule au mois de mai ou juin dans le cadre d'une semaine banalisée. La note obtenue lors de cet examen compte dans le calcul de la note moyenne par discipline (à un coefficient plus important que celui du contrôle continu).

→ Oraux de rattrapage

Quand la moyenne générale d'un candidat se situe entre 08 et 10 sur 20, il peut présenter à l'oral lors d'une session de rattrapage, les matières où il a obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20, dans la limite de deux matières.

Attention Pour les stagiaires du DAEU A en enseignement à distance, l'intégralité du contrôle continu se déroule à distance (devoirs maison ou exposés). En revanche, le contrôle terminal ainsi que les oraux se déroulent en présentiel, à l'Université de Strasbourg.

Frais de participation (DAEU A ou B, en présentiel ou à distance)

	Volume horaire	Tarifs
DAEU	228h	1530€
DAEU Renforcé 1	268h	1800€
DAEU Renforcé 2	308h	2080€
DAEU par modules capitalisables	50h à 64h	570€
1 Module de renforcement	40h	280€

NB : LE DAEU EST ÉLIGIBLE AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Il existe plusieurs modalités de financement :

♦ Financement individuel

Le coût de la formation est à la charge du stagiaire.

Nous pouvons étudier ensemble les différentes possibilités de financement en fonction de votre situation.

◆ Financement par Conseil Régional Grand Est*



Un **nombre limité de places** est proposé avec un financement de la Région Grand Est.

Dans le cadre d'une prise en charge, le coût de la formation s'élève à 0€ pour le stagiaire.

Attention Ce financement n'est pas systématique. Seuls les demandeurs d'emploi sont concernés avec prescription de leur conseiller (pôle emploi, mission locale CAP EMPLOI) Pour plus d'informations, se rapprocher du service DAEU.

**(sous réserve de validation par la commission régionale en mai 2023).*

◆ Utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)

Dans la limite des crédits disponibles, il est possible de mobiliser son CPF pour financer la totalité ou une partie de la préparation au DAEU.

Pour plus d'informations : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Attention La demande de mobilisation de votre CPF doit être faite au plus tard 15 jours avant le démarrage de la formation.

◆ Prise en charge de la formation par l'entreprise

Pour les salariés, la préparation au DAEU peut être prise en charge dans le cadre du plan de formation de votre entreprise. Un devis peut vous être communiqué sur demande.

Païement de la formation

Le paiement de la formation n'intervient qu'après les entretiens de positionnement, sous réserve d'admission et après établissement d'un contrat ou d'une convention de formation professionnelle continue. Il peut être échelonné pendant la formation.